

ÊTES-VOUS ÉLIGIBLE AU CONCOURS RÉSERVÉ ?

Dispositif prévu sur 4 ans (2013-2016).

Pour être éligible :

- Etre en CDI ou CDI « ayant droit » (ancien MA)
- Etre en CDD et :
 - avoir été en poste entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2011
 - avoir au moins 2 ans d'ancienneté sur les 4 ans avant le 31 mars 2011
 - avoir au moins 4 ans d'ancienneté sur les 6 ans avant la clôture des inscriptions (21 février 2013 pour la première session pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation)

INSCRIPTION :

Pour les personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, l'inscription se fera sur le serveur SIAC du 15 janvier 2013 au 21 février 2013.

Nombre de places offertes :

CAPES : 1 019 ;

PLP : 1 188 ;

EPS : 55 ;

CPE : 60 ;

COP : 40 ;

CAPET : 221.

Pour plus de renseignements, contactez notre conseiller technique national, Paul Devaux, au : 07 70 55 65 91

[BO n°47 du 20 décembre 2012](#)